

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2016

CHAPITRE 07

**MINISTERE
DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET
DE LA DECENTRALISATION**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 092: MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	13
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	17
2.2.	PROGRAMME 093: APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DECENTRALISATION	24
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	26
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	26
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	29
2.3.	PROGRAMME 094: DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE	32
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	33
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	34
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	37
2.4.	PROGRAMME 095: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS- SECTEUR ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	41

2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	42
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	42
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	43
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	46
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	56
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	57
3.2.	LEÇONS APPRISES	59
3.3.	PERSPECTIVES	59

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

Les présents RAP 2016, qui marquent la quatrième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2016, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2016).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2016 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2016;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2016 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La Vision de Développement du Gouvernement est de faire du Cameroun « **Un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité** » à l'horizon 2035 (Document de la Vision, page V). Pour y parvenir, quatre objectifs principaux sont visés, à savoir :

- réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ;
- accéder au statut de pays à revenu intermédiaire ;
- devenir un Nouveau Pays Industrialisé ;
- consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale.

Dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), ces objectifs ont été développés et précisés autour d'une approche multisectorielle qui place le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation dans le **secteur de la « Gouvernance »**, dont les objectifs majeurs sont :

- consolider la fonction de dépositaire de l'intérêt général de l'Etat en renforçant ce dernier dans son rôle de facilitateur et de régulateur de l'activité économique et sociale ;
- améliorer l'environnement des affaires et consolider le partenariat entre le secteur public et le secteur privé, ainsi que la gouvernance d'entreprise ;
- améliorer la participation des citoyens et de la société civile à la gestion des affaires publiques. (Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, Chapitre 5).

Les objectifs du secteur Gouvernance ont été organisés en deux (02) composantes, à savoir : « **Gouvernance et Etat de droit** » d'une part, et « **Gestion stratégique de l'Etat** » d'autre part. Ainsi, dans la composante « **Gouvernance et Etat de droit** », qui capitalise les acquis de la mise en place d'Elections Cameroon en 2006 et les avancées enregistrées dans la mise en œuvre du Programme National de Gouvernance (PNG), le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation est particulièrement interpellé sur le renforcement de l'Etat de droit et de la sécurité des personnes et des biens, (paragr. 368 et suivants) à travers notamment :

- l'amélioration du système électoral (paragr. 369), dans le cadre de la liaison avec Elections Cameroon ;
- la consolidation du dispositif national de promotion et de protection des droits humains (paragr. 371), à travers la restructuration du système national de l'état civil ;
- le renforcement du maintien de l'ordre, de la sécurité aux frontières, et de la protection civile (paragr. 372), à travers les autorités administratives et les interventions spécifiques en matière de prévention des risques, de concert avec les autres administrations concernées. (Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, Chapitre 5, 5.1.)

Dans la composante « **Gestion stratégique de l'Etat** », le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation est prioritairement responsable des mesures prises pour l'approfondissement du processus de décentralisation (paragr. 384 et suivants), option fondamentale devant progressivement se matérialiser par :

- la mise en place des régions ;
- la conduite à terme et dans les meilleurs délais du processus de transfert des

compétences et des ressources aux CTD ;

- le renforcement des capacités des élus et techniciens locaux des CTD pour l'émergence d'une véritable fonction publique locale et,
- le renforcement du rôle économique des CTD.

Dans ce même sillage, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation est chargé de s'assurer en liaison avec le MINEPAT et les Partenaires Techniques Financiers (PTF) de la prise en compte du processus de décentralisation dans la mise en œuvre des stratégies sectorielles ainsi que de la responsabilisation des CTD comme acteurs de premier plan pour l'amélioration des conditions de vie des populations, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Par ailleurs, le MINATD doit veiller à ce que les conditions soient réunies pour le renforcement du rôle économique des communes, à travers les contrats plan, les contrats de ville, et les appuis financiers multiformes pour la mise en œuvre des plans de développement locaux (paragr. 387).

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Conformément aux dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'administration du territoire, de protection civile, de décentralisation et de suivi des questions électorales.

Dans le domaine de l'administration du territoire, le MINATD est chargé :

- de l'organisation et du fonctionnement des circonscriptions administratives et des services locaux de l'administration territoriale ;
- de la préparation et de l'application des lois et règlements relatifs aux libertés publiques ;
- de l'organisation et du suivi des chefferies traditionnelles ;
- du suivi des activités des associations et des mouvements à caractère politique;
- du suivi des activités des associations, organisations et mouvements à but non lucratif ;
- du maintien de l'ordre public, en rapport avec les forces spécialisées;
- de l'organisation et du contrôle des centres d'état civil;
- du suivi des activités privées de gardiennage.

Dans le domaine de la décentralisation, le MINATD est chargé:

- de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la réglementation relative à l'organisation et au fonctionnement des CTD ;
- de l'évaluation régulière de la mise en œuvre de la décentralisation ;
- de l'exercice de la tutelle de l'Etat sur les CTD, sous l'autorité du Président de la République.

Dans le domaine de la protection civile, le MINATD est chargé :

- de l'élaboration et de la mise en œuvre de la réglementation et des normes en matière de prévention et de gestion des risques et des calamités naturelles, en liaison avec les autres administrations concernées ;
- de la coordination des actions nationales et internationales en cas de catastrophe naturelle.

En matière électorale, le MINATD est chargé :

- du suivi des questions électorales et de la liaison permanente avec Elections Cameroon (ELECAM), organisme indépendant chargé de l'organisation, de la supervision et de la gestion du processus électoral et référendaire.

Il faut relever, dans le prolongement de ces missions, que le MINATD assure la tutelle technique sur :

- le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) ;
- le Bureau National de l'État Civil (BUNEC) ;
- le Centre de Formation pour l'Administration Municipale (CEFAM).

Dans la perspective de la réalisation des objectifs stratégiques susmentionnés, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation s'est doté de quatre programmes dont trois (03) programmes opérationnels et un (01) programme support selon la cartographie ci-après :

- programme 092 : Modernisation de l'Administration du Territoire ;
- programme 093 : Approfondissement du Processus de Décentralisation ;
- programme 094 : Renforcement des Mesures de Protection Civile ;
- programme 095 : Gouvernance et Appui Institutionnel dans Le Sous-secteur Administration du Territoire.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les quatre (04) programmes susmentionnés ont été mis en œuvre dans un environnement influencé par :

- la baisse des cours du pétrole qui a influencé les recettes de l'État ;
- les chocs exogènes liés à la crise humanitaire (réfugiés, déplacés), au changement climatique et aux tensions sécuritaires ;
- la situation sécuritaire du pays qui a nécessité le renforcement des actions de préservation de la paix sur l'ensemble du territoire et une intensification des activités de collectes, de recoupements et d'analyses du renseignement prévisionnel ;
- l'approfondissement de la coopération transfrontalière entre le Cameroun et le Nigéria qui a été matérialisée par la tenue de plusieurs concertations ;
- la guerre contre la secte terroriste Boko Haram et la persistance de l'insécurité dans les zones frontalières des Régions de l'Est et de l'Extrême-Nord du fait de l'insécurité dans les pays voisins et des activités des bandes armées ;
- le changement de mode opératoire de la secte terroriste Boko Haram qui a multiplié des attaques kamikazes ;
- l'amélioration de la situation politique et sécuritaire en République Centrafricaine ;
- la prolifération des jeux de hasard clandestins qui a constitué un obstacle à l'activité de régulation et de contrôle du secteur ;
- l'absence des textes d'application de la loi N°2015/012 du 16 juillet 2015 fixant le régime des jeux de divertissement, d'argent et de hasard avec pour effet la suspension de la délivrance de nouvelles autorisations et concessions ;

- le respect de l'échéance arrêtée par le Gouvernement pour le transfert de 63 compétences prévues par la loi ;
- l'insuffisance qualitative des ressources humaines communales a occasionné des difficultés dans l'exécution des compétences transférées ;
- l'absence de certains textes d'application des lois de Décentralisation de 2004 n'était pas de nature à favoriser l'accélération de ce processus ;
- la multiplicité des acteurs institutionnels et non institutionnels dans le domaine de la décentralisation s'est traduit par une absence de coordination de l'ensemble des actions de ces acteurs et une faible remontée des informations;
- les problèmes liés à la gouvernance locale avec une augmentation du contentieux devant les juridictions compétentes ;
- la non détermination d'une fraction des recettes de l'Etat à allouer à la Dotation Générale de Décentralisation conformément aux dispositions de l'article 23, alinéa 2 de la Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 n'a pas permis d'optimiser la ressource DGD ;
- la rémanence des phénomènes migratoires, notamment dans la Région de l'Extrême-Nord, tant en ce qui concerne les réfugiés que les déplacés internes ;
- l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de Football Féminin au Cameroun au mois de novembre 2016 ;
- les situations d'urgence conjoncturelles à l'instar de la catastrophe ferroviaire d'Eséka du 21 octobre 2016;
- la lenteur dans les procédures de passation des marchés qui a plombé la mise en œuvre de certains projets de construction de bureaux et résidences des Autorités Administratives;
- la mauvaise foi de certains prestataires au niveau de l'exécution des marchés publics avec pour corollaire l'abandon des chantiers qui conduit à la reprogrammation permanente desdits projets ;
- les Très Hautes Directives du Président de la République relatives à la réduction du train de vie de l'Etat (avec une incidence sur les ressources allouées au programme 095) ;
- la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance (avec une incidence sur les ressources allouées au département ministériel).

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 092

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Responsable du programme

MBONGO NYABINA GREGOIRE
Directeur de l'Organisation du Territoire

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 092 intitulé : «Modernisation de l'Administration du Territoire» avait pour objectif d'assurer une administration efficace et une gestion optimale du territoire national en vue de la sécurité des personnes et des biens. Il visait la poursuite de la mise en place d'une « préfectorale d'action et de développement », au service de la réalisation de l'ensemble des politiques publiques. Au cours de l'exercice 2016, ce programme avait été mis en œuvre à travers les actions ci-après :

- Gestion du territoire;
- Réhabilitation de l'état civil ;
- Revalorisation de la Chefferie Traditionnelle ;
- Optimisation des capacités opérationnelles des Autorités Administratives ;
- Sécurisation des frontières ;
- Contrôle de la circulation des armes et des activités des sociétés privées de gardiennage ;
- Régulation et contrôle du secteur des jeux ;
- Maintien de l'ordre et coordination des activités des services déconcentrés de l'État.

Tableau N° 1 : Performance planifiée du programme

OBJECTIF	Assurer une administration efficace et une gestion optimale du territoire national en vue de la sécurité des personnes et des biens.	
Indicateur	Intitulé:	Proportion d'unités administratives disposant d'infrastructures à usage de bureaux et de résidences équipées.
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	64.9000015258789
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	71.9000015258789
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: GESTION DU TERRITOIRE Action 02: REHABILITATION DE L'ETAT CIVIL Action 03: REVALORISATION DE LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE Action 04: OPTIMISATION DES CAPACITES OPERATIONNELLES DES AUTORITES ADMINISTRATIVES Action 05: SECURISATION DES FRONTIERES Action 06: CONTROLE DE LA CIRCULATION DES ARMES ET DES ACTIVITES PRIVEES DE GARDIENNAGE Action 07: REGULATION ET CONTROLE DU SECTEUR DES JEUX Action 08: MAINTIEN DE L'ORDRE ET COORDINATION DES ACTIVITES DES SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
DOTATIONS INITIALES	AE 23 147 327 000	CP 21 964 127 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBONGO NYABINA GREGOIRE, Directeur de l'Organisation du Territoire	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Au cours de l'année 2016, la mise en œuvre du programme 092 intitulé « **Modernisation de l'Administration du Territoire** » du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation a été affectée par les éléments ci-après :

- la situation sécuritaire du pays qui a nécessité le renforcement des actions de préservation de la paix sur l'ensemble du territoire et une intensification des activités de collectes, de recoupements et d'analyses du renseignement prévisionnel ;
- la prolifération des jeux de hasard clandestins qui a constitué un obstacle à l'activité de régulation et de contrôle du secteur ;
- la lenteur dans les procédures de passation des marchés qui a plombé la mise en œuvre de certains projets de construction de bureaux et résidences des Autorités Administratives;
- la mauvaise foi de certains prestataires au niveau de l'exécution des marchés publics avec pour corollaire l'abandon des chantiers qui conduit à la reprogrammation permanente desdits projets ;
- l'absence des textes d'application de la loi N°2015/012 du 16 juillet 2015 fixant le régime des jeux de divertissement, d'argent et de hasard avec pour effet la suspension de la délivrance de nouvelles autorisations et concessions ;
- l'approfondissement de la coopération transfrontalière entre le Cameroun et le Nigéria matérialisée par la tenue de plusieurs concertations ;
- la nomination des nouveaux Directeurs de l'Administration Centrale du MINATD.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

L'objectif poursuivi par ce programme en 2016 consistait à assurer une administration efficace et une gestion optimale du territoire national en vue de la sécurité des personnes et des biens. L'atteinte de cet objectif devait être appréciée par la proportion d'unités administratives disposant d'infrastructures à usage de bureaux et de résidences équipées dont la valeur devait être portée de 64.9% en 2015 à 71.9 % en 2018. Au terme de l'exercice budgétaire 2016, treize (13) bureaux et résidences d'Autorités Administratives ont été équipés, ce qui a fait passer la valeur de l'indicateur à 65.8%. Toutefois, les ressources allouées à ce programme ont permis de mener à bien des activités visant à atteindre l'objectif suscité

L'action 01 intitulée gestion du territoire avait comme objectif d'assurer une maîtrise optimale du territoire national. Son indicateur était : « Nombre de litiges territoriaux réglés par an ». Celui-ci devait être porté de 3 en 2015 à 10 en 2018. Du fait de l'insuffisance des ressources allouées aux règlements des litiges, seulement deux (02) cas de litiges ont été réglés. Au terme de l'année 2016, le constat est qu'en dépit de la guerre engagée contre la secte terroriste Boko Haram, notamment dans la Région de l'Extrême-Nord, le MINATD et les Autorités Administratives ont assuré la permanence de l'autorité de l'État et du service public sur l'étendue du territoire national.

L'action 02 intitulée réhabilitation de l'état civil, avait pour objectif d'améliorer la fiabilité et

la sécurité des actes d'état civil et pour indicateur : « Nombre des centres d'état civil secondaires construits et disposant d'un système informatisé d'établissement et de classement des actes d'état civil ». L'informatisation des actes d'état civil n'étant encore qu'à sa phase pilote, l'objectif fixé de 300 centres d'état civil secondaires construits et disposant d'un système informatisé en 2018 n'a pas connu une avancée considérable. Mais, Au titre de l'exercice budgétaire 2016, huit (08) centres d'état civil secondaires ont été construits grâce au don français pour un total de 2348 centres d'état civil secondaire construits sur l'ensemble du territoire national.

S'agissant de l'action 03 relative à la revalorisation de la chefferie traditionnelle, elle avait pour objectif d'accroître le niveau d'encadrement des populations. Son indicateur était « Nombre de chefs traditionnels régulièrement désignés et pris en charge par l'État. ». Il faut relever qu'aucune activité de cette action n'a été budgétisée. Il était question de faire passer la valeur de l'indicateur de 6000 en 2015 à 9000 en 2018. À la fin de l'exercice budgétaire 2016, cette valeur est de 8 300. Le MINATD n'étant pas comptable de la prise en charge des Chefs traditionnels, on dénombre dix mille trente-deux (10 032) dossiers de Chefs traditionnels transmis au MINFI par le MINATD pour prise en charge.

Quant à l'action 04 libellée optimisation des capacités opérationnelles des Autorités Administratives, elle avait pour objectif d'améliorer l'efficacité opérationnelle des Autorités Administratives. Son indicateur était « Nombre d'Autorités Administratives dotées de ressources matérielles conformes au Kit (disponibilité de bureaux, résidences et véhicules). ». Cet indicateur devait être porté de 278 en 2015 à 308 en 2018. À la fin de l'année 2016, la valeur atteinte est de 291. Il faut noter que le kit est défini pour chaque catégorie d'Autorité Administratives et la valeur de l'indicateur ne prend en compte que les Chefs d'unité administrative.

Pour ce qui est de l'action 05 intitulée sécurisation des frontières, elle avait pour objectif de Maitriser les frontières internationales et réduire les risques d'insécurité transfrontalière. Son indicateur était : « Nombre de sessions de comités mixtes transfrontalières tenues par an ». Il devait être porté de 3 en 2015 à 10 en 2018. Les activités réalisées dans le cadre de cette action sont budgétisée par la Présidence de la République.

L'action 06 intitulée contrôle de la circulation des armes et des activités des sociétés privées de gardiennage, avait pour objectif Maitriser la circulation des armes et l'exercice des activités privées de gardiennages. Son indicateur était : « Nombre de sociétés de gardiennage et d'armureries contrôlées par an. ». Il devait être porté de 26 en 2015 à 108 en 2018. On dénombre sur l'ensemble du territoire national 22 armureries et 09 établissements et sociétés privés de gardiennage autorisés. Au terme de l'exercice budgétaire 2016, l'activité de contrôle n'a pas eu lieu. Les ressources mise à disposition ont permis d'organiser des ateliers régionaux de sensibilisation des Préfets et des promoteurs des établissements et sociétés privés de gardiennage sur le nouveau cadre juridique régissant le secteur d'activités de gardiennage au Cameroun.

S'agissant de l'action 07 relative à la régulation et contrôle du secteur des jeux, elle avait pour objectif de mettre en place et opérationnaliser la structure de régulation des jeux. Son indicateur était « Nombre d'opérateurs et d'exploitants des jeux contrôlés par an. ». Ici, des

ressources n'ont pas été mises à disposition pour la réalisation des activités liées à cette action. Toutefois, le fonds de concours aux jeux a été sollicité pour effectuer au moins une mission en 2016 contre quatre missions annuelles prévues par la réglementation en vigueur. À l'issue de cette mission de contrôle, huit (08) casinos, sept (07) loteries et paris et six (06) salles de jeux ont été contrôlés.

Enfin, l'action 08 intitulée « maintien de l'ordre et coordination des services déconcentrés de l'état » avait pour objectif d'assurer le maintien de l'ordre et optimiser harmonieusement les projets et programmes gouvernementaux. Son indicateur était « Nombre de sessions des Comités de Coordination de Maintien de l'Ordre (CCO) et des Comités de Coordination Administrative (CCA) tenues par an ». Compte tenu du fait que les Gouverneurs tiennent une (01) session chaque semestre, les Préfets une (01) chaque trimestre, et les Sous-préfets une (01) chaque mois, le nombre total de sessions qui devrait se tenir est de 4572. En raison de la modicité des ressources de fonctionnement des Autorités Administratives ces sessions de comité de coordination administratives et de maintien de l'ordre ne se tiennent pas régulièrement. On note au terme de l'exercice budgétaire 2016, seulement six (06) sessions tenues sur l'ensemble du territoire.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	65.8%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	12,85%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 15 303 547 894	CP 14 120 347 894
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 7 843 779 106	Ecart CP 7 843 779 106
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 13 944 484 011	CP 13 944 484 011
TAUX DE CONSOMMATION	98,75 %	98,75 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Il convient de relever qu'en 2016, l'indicateur du programme 092 Modernisation de l'Administration du Territoire intitulé : « Proportion d'unités administratives disposant d'infrastructures à usage de bureaux et de résidences équipées » a été revu à la hausse grâce à l'équipement de 14 bureaux et résidences d'Autorités Administratives. Mais la cible n'a pas été atteinte en raison des lenteurs observées dans la réalisation de certains projets de la préfectorale. Les ressources allouées ont aussi permis à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre des activités liées au maintien de l'ordre; - régler les prestations d'assistance technique pour la mise en œuvre du programme de réhabilitation de l'état civil (avenant n°3) ; - régler des litiges liés aux limites des circonscriptions administratives et des unités de commandement traditionnel ; - poursuivre l'optimisation des capacités opérationnelles des Autorités Administratives à travers l'acquisition des véhicules au profit des Autorités Administratives, les constructions, les réhabilitations et l'équipement des infrastructures de la préfectorale. 	

PERSPECTIVES 2017	<p>En perspective, les actions ci-après sont envisagées dans le cadre de ce programme :</p> <ul style="list-style-type: none">- poursuite des travaux de construction des bureaux et résidences des Autorités Administratives;- poursuite de la réhabilitation et de la rénovation des résidences et des bureaux des Autorités Administratives;- acquisition des embarcations pour certaines Autorités Administratives ;- Accompagnement du BUNEC à travers l'acquisition des équipements et la construction de son immeuble siège et de l'Agence Régionale du Centre ;- Élaboration d'un fichier des chefs traditionnels.
----------------------	--

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 GESTION DU TERRITOIRE									
OBJECTIF	Assurer une maîtrise optimale du territoire national.								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de litiges territoriaux réglés par an.						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 40%	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2015							
	Valeur de référence:	3.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	10.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	2							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	16 201 050 000	16 201 050 000	8 559 966 272	8 559 966 272	8 095 324 021	8 095 324 021	94,57 %	94,57 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - l'explosion démographique ; - les colonies de peuplement ; - les enjeux fonciers et domaniaux liés aux projets structurants ; - prolifération des églises non autorisées ; - les problèmes liés à la désignation des Chefs traditionnels. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 02 litiges de limites territoriales réglés. ü litige entre les arrondissements de Dschang/ Santchou lieu-dit NTENGUE ü litige Bali / Ngantcho (Arrondissement de Balikumbat). - 03 sessions de la commission d'examen des demandes d'agrément au statut d'ONG tenues ; - 02 missions de contrôle des activités des ONG conduites. - pèlerinage à la Mecque organisé (3689 pèlerins dénombrés); - 01 session de la commission du Hadj (pèlerinage à la Mecque) tenue ; - séminaires régionaux de sensibilisation des pèlerins organisés. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources mises à disposition n'ont permis de résoudre que deux litiges sur cinq escomptés. Ceci justifie la performance de 40% observée pour un niveau de consommation de crédits de 94.57%.								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - poursuite de l'accompagnement des pèlerinages religieux ; - contrôle et suivi effectif des activités des ONG et des sociétés privées de gardiennage sur le terrain. - Élaboration d'une base de données des associations - Projet de révision de la loi n°90/053 du 19 décembre 1990, relative à la liberté d'association ; - plaidoyer de financement supplémentaire nécessaire pour régler au moins 10 cas de litiges par an. 								

Action 02 REHABILITATION DE L'ETAT CIVIL

OBJECTIF	Améliorer la fiabilité et la sécurité des actes d'état civil							
Indicateur	Intitulé:	Nombre des centres d'état civil secondaires construits et disposant d'un système informatisé d'établissement et de classement des actes d'état civil					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	300.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	310 000 000	310 000 000	303 647 314	303 647 314	303 645 849	303 645 477	99,99 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre du Programme de réhabilitation de l'état civil camerounais ; - menace sur la nationalité du fait des infiltrations des personnes non identifiées sur le territoire camerounais. 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 3550 officiers et secrétaires d'état civil ayant bénéficié d'un appui de fonctionnement (2350 centres d'état civil secondaires et 2200 centres fonctionnels) ; - 684 registres d'état civil acquis et distribués (162 de Naissance +222 de Mariage +300 de Décès) ; - prestations d'assistance technique pour la mise en œuvre du programme de réhabilitation de l'état civil réglées (Avenant n°3) - Huit (08) centres d'état civil secondaires construit. ; - Premières assises nationale de l'Etat Civil organisées à Yaoundé le 30 juin 2016 ; - Sensibilisation des acteurs (parlementaires et Chefs traditionnels) dans 100 localités à travers la République ; - Opération pilote de numérisation des actes d'état civil lancé dans le Département du Mfoundi ; - Sessions de Renforcement des Capacité des officiers et secrétaires d'état civil organisées. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources mises à disposition ont permis de régler l'avenant n°3 relatif aux prestations d'assistance technique pour la mise en œuvre du programme de réhabilitation de l'état civil et aussi donner un appui aux officiers et secrétaires d'état civil dans le cadre de l'enregistrement des faits d'état civil. D'où le taux de réalisation financière de 100%, qui ne cadre pas avec le taux de réalisation technique qui visait la construction des centres secondaires d'état civil informatisé.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre le programme de modernisation de l'état civil; - poursuivre la construction des centres d'état civil secondaires et la rénovation des centres d'état civil principaux en revoyant les modalités d'exécution des projets y relatifs ; - Accompagnement de la mise en place du BUNEC à travers la construction de son immeuble siège et de l'Agence Régionale du Centre ainsi que ses équipements ; - Mise en place du Programme d'Interventions Prioritaires pour la poursuite de la Réhabilitation de l'Etat-Civil du Cameroun. 							

Action 04 OPTIMISATION DES CAPACITES OPERATIONNELLES DES AUTORITES ADMINISTRATIVES										
OBJECTIF	Améliorer l'efficacité opérationnelle des Autorités Administratives.									
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'Autorités Administratives dotées de ressources matérielles conformes au Kit.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 43.33 %			
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2015							
	Valeur de référence:		278.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		308.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		13							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	3 951 212 000	2 768 012 000	3 953 951 308	2 770 751 308	1 474 136 308	1 296 536 308	37,28 %	46,79 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Vétusté des infrastructures de la Préfectorale									

ACTIVITES
MAJEURES
REALISEES
(présentation des
extraits)

- **CONSTRUCTIONS**

· **Sur les constructions de 02 résidences des Gouverneurs de Région programmées en 2016 :**

- ü Résidence du Gouverneur de la Région du SUD / Ebolowa : 1^{ère} phase terminée ;
- ü Résidence du Gouverneur de la Région du Nord-Ouest / Bamenda : 1^{ère} phase en cours d'achèvement.

· **Sur les constructions de 14 sous-préfectures programmées en 2016 :**

- ü 07 Sous-Préfectures construites (Garoua 2, Nyambaka, Ngaoundéré 3, Mogodé (1^{ère} phase), Mindif (1^{ère} phase), Bali (1^{ère} phase), Bassamba (1^{ère} phase))
- ü 04 Sous-Préfectures en cours d'achèvement (Nkongsamba 3, Limbé 2, Ngoro, Tombel) ;
- ü 01 Sous-Préfecture en cours de résiliation (Kette) ;
- ü 03 Sous-Préfectures non achevées pour non-paiement de la 1^{ère} phase (**Dizangue, Lolodorf et Konye**) ;

· **Sur les constructions de 16 résidences des Sous- Préfets et assimilés programmées en 2016 :**

- ü 06 résidences des Sous- Préfets et assimilés construites (**Nanga-Eboko, Bashéo, Atok, Santa** (1ère phase), **Noni, Muyuka**)
- ü 05 résidences des Sous- Préfets et assimilés en cours d'achèvement (Bipindi, Ndemnam, Limbé 3, Martap, Bangourain) ;
- ü 02 résidences de Sous-Préfet dont les travaux de construction n'ont pas démarré (**Nord-Makombé et Awae**)
- ü 01 résidence de Sous-Préfet en cours de résiliation (**Soulédé-Roua**) ;
- ü 02 résidences de Sous-Préfet non achevées pour non-paiement (**Santchou, Babadjou**)

· **Sur les constructions de 05 résidences de Préfets et assimilés programmées en 2016 (Ntui, Fundong, Tcholliré, Maroua et Bertoua)**

- ü 1ère phase en cours d'achèvement pour les chantiers de Ntui, Tcholliré et Maroua;
- ü 2è phase en cours d'achèvement pour le chantier de Bertoua ;
- ü Le contrat de construction de la résidence du Préfet de Fundong est en cours de résiliation.

· **Sur les 03 Préfectures programmées : Kousséri, Yaoundé et Ndop sont en cours d'achèvement.**

- **EQUIPEMENTS**

- ü Services du Gouverneur de la Région du Centre équipé ;
- ü 04 Sous-Préfectures équipées (Nsem, Lokoundjé, Meiganga, Bandja)
- ü 03 résidences de Préfets et assimilés équipées (Tignère, Mokolo, ChefCAB/Ebolowa)
- ü 04 résidences des Sous-préfets et assimilés équipées (Akono, A/SP Ombessa, CDAAJ/ Douala, CDAAJ /Bamenda)
- ü 01 résidence de Gouverneurs de Régions équipées (Bertoua)

- **REHABILITATIONS**

- ü 03 règlements des travaux de réhabilitation des résidences des sous-préfets (A1 Mfoundi, wina, Bazou) ;
- ü 01 règlement des travaux de réhabilitation d'une sous-préfecture (Ebolowa) ;
- ü 07 résidences des Sous-Préfets et assimilés réhabilitées (Ngambe-tikar, Monatélé, A/SP Sa'a, Yoko, Ayos, Dibang, A1 Bafoussam)
- ü 04 résidences des Préfets et assimilés réhabilitées (Dschang, SG/Centre, SG/Adamaoua, SG/Est)
- ü 04 Sous-Préfectures réhabilitées (Pouma, Zoétéélé, Djohong, Bakou)
- ü 02 Services des Gouverneurs de Région réhabilités (Adamaoua, Ouest)

- **ACQUISITIONS**

- ü 03 embarcations pour les autorités administratives acquis ;
- ü 100 kits informatiques et 50 copieurs acquis ;
- 177 véhicules acquis.

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Les ressources allouées dans le cadre de cette action ont permis de construire, réhabiliter et équiper les bureaux et résidences des Autorités Administratives. Le taux de réalisation financière est de 46.79% à cause de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la lenteur dans les procédures de passation des marchés qui a plombé la mise en œuvre de certains projets de construction de bureaux et résidences des Autorités Administratives; - la mauvaise foi de certains prestataires au niveau de l'exécution des marchés publics avec pour corollaire l'abandon des chantiers qui conduit à la reprogrammation permanente desdits projets ; - on note aussi que certains travaux de réhabilitation de bureaux et résidences des Autorités Administratives ainsi que l'acquisition des équipements sont effectués par délégation de crédits. L'application informatique ne capte pas ces différentes informations qui pourraient contribuer à revoir à la hausse le taux de réalisation financière.
<p>Perspectives 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> - poursuite des travaux de construction des bureaux et résidences des Autorités Administratives ; - poursuite de la dotation des Autorités Administratives en véhicule de fonction ; - équipement des bureaux et résidences des Autorités Administratives des sites défavorisés en panneaux solaires et en châteaux d'eau.

Action 06 CONTROLE DE LA CIRCULATION DES ARMES ET DES ACTIVITES PRIVEES DE GARDIENNAGE								
OBJECTIF	Maitriser la circulation des armes et l'exercice des activités privées de gardiennages.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de sociétés de gardiennage et d'armureries contrôlées par an.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		26.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		108.0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	34 500 000	34 500 000	32 200 000	32 200 000	32 195 000	32 195 000	99,98 %	99,98 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - le non-respect de la législation en vigueur par les promoteurs des établissements et sociétés privés de gardiennage ; - la prolifération des établissements et sociétés privés de gardiennages ; - la prolifération des armes légères et de petits calibres ; - la recrudescence du grand banditisme du fait du climat sécuritaire à l'Est et le septentrion ; - la vente illicite des munitions. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - deux (02) sessions de la commission d'examen des demandes d'agrément des sociétés privées de gardiennage tenues. - des ateliers régionaux de sensibilisation des Préfets et des promoteurs des établissements et sociétés privés de gardiennage sur le nouveau cadre juridique régissant le secteur d'activités de gardiennage au Cameroun organisés. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Au cours de l'exercice budgétaire 2016, il n'y a pas eu de missions de contrôle organisées par les Services Centraux du MINATD mais plutôt des ateliers régionaux de sensibilisation des Préfets et Promoteurs des établissements et sociétés privés de gardiennage sur le nouveau cadre juridique régissant le secteur d'activité de gardiennage au Cameroun.</p> <p>Il convient de préciser que des contrôles sont effectués au niveau local par certaines Autorités Administratives.</p>							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - élaboration d'un fichier numérique des armureries et des détenteurs d'armes ; - poursuite de l'activité de contrôle des armureries et des sociétés de gardiennage. - Contrôle des armureries sur toute l'étendue du territoire ; - Conception d'un logiciel de gestion des dossiers d'armes et d'armureries ; - Besoins de financement de la Commission chargée de l'examen des dossiers de demande ou de retrait d'agrément et du suivi des activités des établissements et sociétés privés de gardiennage. 							

Action 08 MAINTIEN DE L'ORDRE ET COORDINATION DES ACTIVITES DES SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT									
OBJECTIF	Assurer le maintien de l'ordre et optimiser harmonieusement les projets et programmes gouvernementaux								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de sessions des Comités de Coordination de Maintien de l'Ordre (CCO) et des Comités de Coordination Administrative (CCA) tenues par an						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure								
	Année de référence:	2015							
	Valeur de référence:	416.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	504.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	6							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 650 565 000	2 650 565 000	2 453 783 000	2 453 783 000	894 464 912	62 418 912	36,45 %	2,54 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - la situation sécuritaire du pays ; - la guerre contre la secte terroriste Boko Haram dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun ; - afflux des réfugiés venant de la RCA et du Nigéria ; - la persistance de l'insécurité dans les zones frontalières des Régions de l'Est et de l'Extrême-Nord du fait de l'insécurité dans les pays voisins et des activités des bandes armées ; - le changement de mode opératoire de la secte terroriste Boko Haram qui a multiplié des attaques kamikazes ; 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 800 Autorités administratives ayant bénéficié d'indemnités forfaitaires de tournées et de risque ; - 450 Autorités administratives ayant bénéficié d'indemnités de port de tenue ; - Bulletins de renseignement quotidiennement produit et transmis à la très haute hiérarchie ; - 06 rapports de CCA et de CCO disponibles. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - les activités présentes dans cette action sont celles relatives au fonctionnement des services des Autorités Administratives ainsi que celles des services centraux. Les crédits dédiés aux fonctionnements des services de ces Autorités sont des crédits délégués, crédits qui ne sont pas capté par l'application informatique. D'où l'affichage du taux de 2.54% qui représente le taux de réalisation financière des services centraux ; - En raison de la modicité des ressources de fonctionnement des Autorités Administratives ces sessions de comité de coordination administratives et de maintien de l'ordre ne se tiennent pas régulièrement. 								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - renforcement des réunions de coordination administrative (RCA) et des comités de maintien de l'ordre (CCO); - Consolidation et actualisation du carnet de commandement des Autorités Administratives 								

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 093

APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DECENTRALISATION

Responsable du programme

OWONO OWONO ETIENNE
Directeur des Collectivités Territoriales Décentralisées

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La consécration du Cameroun comme Etat Unitaire Décentralisé par la loi constitutionnelle du 18 janvier 1996 et l'adoption des lois de décentralisation du 22 juillet 2004 ont engendré un certain nombre d'actions menées par le MINATD, ministère en charge du processus de décentralisation. Ce processus fait l'objet depuis 2013, avec l'entrée en vigueur du nouveau régime financier de l'Etat, d'un programme intitulé Approfondissement du Processus de Décentralisation. L'objectif poursuivi par ledit programme est d' «Accompagner et évaluer l'action des CTD en vue du développement local. »

L'évaluation du programme est basée sur le Taux de réalisation des actions inscrites dans la Stratégie Nationale de la Décentralisation.

Ce programme s'articule autour des actions ci-après:

- la mobilisation et l'optimisation des ressources financières des CTD;
- le financement des projets communaux et intercommunaux,
- le renforcement des capacités des ressources humaines des CTD ;
- la Gouvernance et contrôle des collectivités territoriales décentralisées ;
- le pilotage et suivi-évaluation du processus de décentralisation.

PERFORMANCE PLANIFIEE DU PROGRAMME 093

OBJECTIF	Accompagner et évaluer l'action des CTD en vue du développement local.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des actions inscrites dans la Stratégie Nationale de la Décentralisation.
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible Année cible:	50.0 2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: MOBILISATION ET OPTIMISATION DES RESSOURCES FINANCIERES DES CTD Action 02: FINANCEMENT DES PROJETS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX Action 03: RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES DES CTD Action 04: GOUVERNANCE ET CONTROLE DES CTD Action 05: PILOTAGE ET SUIVI-ÉVALUATION DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION	
DOTATIONS INITIALES	AE 7 358 438 000	CP 7 358 438 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OWONO OWONO ETIENNE, Directeur des Collectivités Territoriales Décentralisées	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 093, intitulé « Approfondissement du processus de décentralisation », a été exécuté en 2016 dans un contexte marqué par les facteurs ci-après :

- le respect de l'échéance arrêtée par le Gouvernement pour le transfert de 63 compétences prévues par la loi ;
- l'insuffisance qualitative des ressources humaines communales a occasionné des difficultés dans l'exécution des compétences transférées ;
- l'absence de certains textes d'application des lois de Décentralisation de 2004 n'était pas de nature à favoriser l'accélération de ce processus ;
- la multiplicité des acteurs institutionnels et non institutionnels dans le domaine de la décentralisation s'est traduit par une absence de coordination de l'ensemble des actions de ces acteurs et une faible remontée des informations;
- les problèmes liés à la gouvernance locale ont une augmentation du contentieux devant les juridictions compétentes ;
- la signature de la Dotation Générale d'Investissement (DGI) au mois de mars 2016 et la mise à disposition tardive desdites ressources aux CTD a occasionné des retards dans le démarrage des projets à exécuter ;
- les chocs exogènes liés à la crise humanitaire (réfugiés, déplacés), au changement climatique et aux tensions sécuritaires ont plombé la trésorerie des communes concernées, souvent au détriment des projets de développement initialement envisagés ;
- la non détermination d'une fraction des recettes de l'Etat à allouer à la Dotation Générale de Décentralisation conformément aux dispositions de l'article 23, alinéa 2 de la Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 n'a pas permis d'optimiser la ressource DGD.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

L'objectif global de ce programme était d'accompagner et évaluer l'action des CTD en vue du développement local, et avait pour indicateur le «Taux de réalisation des actions inscrites dans la Stratégie Nationale de la Décentralisation».

La cible de cet indicateur était de 50%. Au terme de l'exercice 2016, la réalisation de cet indicateur n'est pas possible, la Stratégie Nationale de la Décentralisation n'étant pas encore validée.

Pour ce qui est de l'**action 1** dénommée «Mobilisation et l'optimisation des ressources financières des CTD » elle avait pour objectif de Renforcer l'autonomie financière des CTD et son indicateur était le «Pourcentage de la DGD dans le budget de l'Etat ». Cet indicateur devait évoluer de 0.26% à 1.5% de l'année 2015 à 2016. Au terme de l'exercice 2016, on observe une régression à 0.23% due au fait que la DGD est restée statique depuis trois (03) ans tandis que le budget de l'Etat connaît un accroissement significatif. Par ailleurs, force est de relever la non détermination en 2016 d'une fraction du budget de l'Etat allouée à la DGD.

L'action 2 intitulée «Financement des projets communaux et intercommunaux » dont l'objectif

était de réaliser les projets inscrits dans les Plans Communaux de Développement ou les plans de campagne, devait se mesurer à travers le nombre et montant des projets communaux et intercommunaux financés annuellement par le FEICOM, le BIP, les budgets des Communes, les partenaires nationaux et internationaux. Ce nombre devait passer d'une valeur de référence de 9.7 milliards en 2014, à une cible de 10 milliards pour cent (100) projets en 2016. En 2016, le FEICOM a débloqué 37.5 milliards pour 212 projets (base FEICOM uniquement). Cette valeur traduit ainsi l'effort du Gouvernement pour le financement des projets communaux en vue du développement local.

L'action 3 intitulée « Renforcement des capacités des ressources humaines des CTD » avait pour objectif de mettre en œuvre et suivre les plans de formation actualisés des différents acteurs de la décentralisation. Son indicateur reposait sur le nombre d'élus et personnels des CTD bénéficiant annuellement d'une formation organisée par le CEFAM, le Programme de Formation aux Métiers de la Ville et autres institutions. Il devait passer d'une valeur 1131 en 2015 à 2300 en 2016. Il atteint 2720 en 2016, notamment en raison du séminaire de renforcement des capacités des acteurs locaux de la décentralisation organiser par le MINATD sur fonds DGD.

L'action 4 dédiée à la gouvernance et au contrôle des collectivités territoriales décentralisées quant à elle avait pour objectif de promouvoir une gouvernance locale fondée sur la responsabilité des élus locaux. Son indicateur était le Nombre de CTD contrôlées ou auditées par an. Cet indicateur devait passer de 17 CTD contrôlées en 2015 à 20 en 2016. Au terme de l'année sous revue, 22 CTD ont été contrôlées. Cette nette augmentation se justifie par le déploiement de missions ponctuelles en plus du plan d'actions 2016 de la Brigade de Contrôle des CTD du MINATD.

L'action 5 intitulée « Pilotage et suivi-évaluation du processus de décentralisation » avait pour objectif de « Adopter et mettre en œuvre une stratégie de décentralisation et un dispositif de suivi-évaluation ». Sa performance devait se mesurer par le nombre des rapports produits par les organes et instances de suivi-évaluation de la décentralisation par an. Les projections visaient obtenir 45 rapports en 2016. Au terme de l'exercice 2016, la valeur de l'indicateur est de 135 rapports compte tenue de la transmission des rapports des CODEFIL (Comité de Développement des Finances Locales) des exercices antérieurs à 2016.

Toutefois, il convient de relever que la part la plus importante du budget du programme 093 est allouée à la DGI. Au terme de l'exercice 2016, la DGI a été mobilisée à hauteur de 5 milliards tout comme en 2015. Elle a notamment permis le financement de 201 projets d'investissement dans 135 CTD.

La DGD dans sa composante DGF aura permis :

- l'élaboration du projet de document de la Stratégie Nationale de la Décentralisation;
- la formation de 2720 acteurs de la décentralisation par l'organisation de séminaires régionaux ;
- l'appui du Programme National de Formation aux Métiers de la Ville ;
- l'appui en fonctionnement des Services Déconcentrés de l'Etat (SDE) apportant leur concours aux CTD.

- Par ailleurs, il est à relever le transfert intégral des 63 compétences aux CTD

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	85% (Base DGI)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	170%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 5 167 763 400	CP 5 167 763 400
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 2 190 674 600	Ecart CP 2 190 674 600
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 5 167 758 400	CP 5 167 758 400
TAUX DE CONSOMMATION	100 %	100 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>La valeur de 85% du pourcentage des projets issues du transfert des ressources de l'Etat aux CTD ayant été effectivement exécutés correspond à l'exécution de la DGI dans son volet DGI.</p> <p>Le transfert des compétences aux CTD arrêté sur la base des besoins locaux a été achevé en 2016 conformément au calendrier initialement arrêté par le Gouvernement. De même, les ressources mobilisées en appui au développement local et les crédits BIP transférés aux CTD sont conséquents. Aussi, les chiffres ci-après justifient le résultat obtenu et l'utilisation des ressources de ce programme:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cinq milliards (5 000 000 000) de Francs CFA au titre de la DGI mobilisés et répartis aux CTD sur la base des besoins prioritaires contenus dans les PCD; - soixante-neuf 69 millions pour le renforcement des capacités des ressources humaines des CTD la gouvernance et le contrôle des CTD et le pilotage et suivi-évaluation du processus de décentralisation. 	
PERSPECTIVES 2017	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer les capacités des élus et techniciens locaux des CTD pour la maîtrise de l'exercice des compétences transférées par l'Etat; - opérationnaliser les outils de suivi-évaluation du processus de décentralisation ; - mobiliser et optimiser les ressources financières des CTD ; - renforcer le contrôle des actions des CTD ; - adopter et vulgariser la Stratégie Nationale de la Décentralisation ; - renforcer le financement des projets communaux. - Créer un contrainte pour la transmission des rapports relatifs a l'exécution des compétences transférées. 	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 MOBILISATION ET OPTIMISATION DES RESSOURCES FINANCIERES DES CTD									
OBJECTIF	Renforcer l'autonomie financière des CTD								
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage de la DGD dans le budget de l'Etat						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 11,5%	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2015							
	Valeur de référence:	0.0010000000474974513							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	2.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0,23%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La non détermination d'une fraction des recettes de l'Etat à allouer à la DGD conformément aux dispositions de l'article 23 de la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Mobilisation de 5 000 000 000 au titre de la Dotation Générale d'Investissement au profit des CTD (dotation répartie et distribuée aux CTD pour le financement de 201 projets dans 135 CTD).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>Il sied de rappeler que la DGD est restée statique depuis trois ans, tandis que le budget de l'Etat connaît un accroissement progressif. Le résultat de 201 projets financés dans 135 communes, sur la base des PCD participe de la volonté d'optimiser l'efficacité de la DGI.</p> <p>D'autres résultats ci-après proviennent de la mise en œuvre de l'action quoique non budgétisée:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mobilisation et la répartition de la somme de 1 100 000 000 au titre d'un appui budgétaire en fonctionnement spéciale ou d'urgence en faveur de nombre CTD ; - la mobilisation et la répartition des impôts communaux soumis à péréquation à toutes les CTD pour 75 000 000 000. 								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre en relation avec le MINEPAT et le MINFI le plaidoyer pour la détermination d'une fraction des recettes de l'Etat à allouer à la DGD conformément aux dispositions de l'article 23 de la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ; - optimiser les critères de répartition des ICSP et autres ressources des CTD. 								

Action 03 RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES DES CTD

OBJECTIF	Mettre en œuvre le plan de formation actualisé des acteurs de la décentralisation							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'élus et personnels des CTD bénéficiant annuellement d'une formation organisée par le CEFAM, le Programme de Formation aux Métiers de la Ville et autres institutions				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 119,5%	
	Unité de mesure							
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		1131.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		2300.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2720					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	41 738 000	41 738 000	40 163 400	40 163 400	40 163 400	40 163 400	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<p>La mise en œuvre de cette action s'est effectuée dans un contexte marqué par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la non maîtrise des effectifs communaux ; - l'insuffisance des ressources humaines qualifiées dans les CTD ; - la signature des textes relatifs traitements des salaires et indemnités des magistrats et élus locaux ; - la réforme en cours du CEFAM. 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des acteurs locaux de la décentralisation ; - Mise en place d'une interface de remontée de données et du module locale de REHLoc-Cam ; - Installation du module local de REHLoc-Cam dans 10 communes pilotes. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les tâches programmées pour cette action, ont été entièrement exécutée, ce qui explique le taux de réalisation financière de 100%.</p> <p>Le renforcement des capacités des ressources humaines des CTD bénéficie, en plus des activités menées par le MINATD, du concours CEFAM et de celui du Programme de Formation aux Métiers de la Ville. Ce qui explique l'atteinte avec peu de ressources, d'un nombre aussi élevé de personnes formées.</p>							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - étendre le déploiement de REHLoc-Cam dans toutes les CTD en vue de disposer d'une base de données des ressources humaines des CTD à jour; - finaliser la réforme du CEFAM ; - finaliser les textes relatifs à la gestion des personnel locaux à l'instar du statut, l'harmonisation des grilles salariale indiciaire et indemnitaire ; - organiser des séminaires de renforcement des capacités à l'attention des acteurs de la décentralisation au lendemain du renouvellement des exécutifs municipaux. 							

Action 04 GOUVERNANCE ET CONTROLE DES CTD

OBJECTIF	Promouvoir une gouvernance locale fondée sur la responsabilité des élus locaux							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de CTD contrôlées ou auditées par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 8,62	
	Unité de mesure							
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		17.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		75.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		22 CTD contrôlées sur les 20 programmées					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 316 700 000	2 316 700 000	127 600 000	127 600 000	11 800 000	11 800 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Contrairement à ce que traduit la performance en terme de taux de réalisation technique, la mise en œuvre de cette action s'est effectuée dans un contexte marquée par une insuffisance des ressources humaines, financières et matérielles qui n'a pas permis de programmer le contrôle d'un nombre plus important de communes.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - contrôles de 22 CTD sanctionné par des rapports de mission assortis d'instructions spécifiques pour l'amélioration de la gestion administrative et financière ; - poursuite de la mise en œuvre des outils de suivi des performances des CTD notamment l'élaboration d'une base de données financières des communes (saisie des données des années 2009,2010, 2011,2012, 2013 et 2014). 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Cette légère augmentation du nombre de CTD contrôlées se justifie par le déploiement de missions ponctuelles en plus du nombre prévu dans le plan d'actions 2016 de la Brigade de Contrôle des CTD du MINATD.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - augmenter les moyens alloués au contrôle aux fins de parvenir à contrôler 70 CTD par an; - acquérir deux véhicules pick-up pour les contrôles des CTD ; - opérationnaliser les outils de suivi des performances des CTD ; - augmenter le nombre de contrôleurs des CTD par la relecture de l'organigramme du MINATD et pourvoir aux postes vacants. 							

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 094

DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION
CIVILE

Responsable du programme

NANA JEAN PIERRE
Directeur de la Protection Civile

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le développement du dispositif national de protection civile, objet du programme 094, constitue l'un des programmes opérationnels de l'activité sectorielle du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. A ce titre, il vise à promouvoir des actions liées à la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques, les catastrophes et leurs effets sur l'étendue du territoire national. Ceci conformément aux différents documents de planification élaborés dans le cadre de l'arrimage depuis 2013 au nouveau régime financier de l'Etat qui consacre le budget programme.

Il couvre au travers d'une stratégie articulée autour de la prévention, de la préparation, de l'intervention et de la réhabilitation, les risques de catastrophes auxquels notre pays est exposé. La mise en œuvre efficiente et efficace de ces activités vise à contribuer au renforcement de la gouvernance des risques de catastrophes dans notre pays, dans un contexte où la montée en puissance des catastrophes de tout ordre contraste avec le caractère quasi-embryonnaire des outils de réponse aux crises.

1.1.1. PERFORMANCE PLANIFIEE DU PROGRAMME 094

OBJECTIF	Améliorer la protection des personnes, des biens et de l'environnement face aux risques, aux catastrophes et à leurs effets	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de Départements disposant d'un plan d'organisation de secours (ORSEC) opérationnel
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	5.0
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible Année cible:	27.0 2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PRÉVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHES. Action 02: PRÉPARATION DE LA REPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE Action 03: ORGANISATION DES INTERVENTIONS Action 04: GESTION DES REFUGIES ET DES DEPLACES INTERNES	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 964 700 000	CP 2 964 700 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NANA JEAN PIERRE, Directeur de la Protection Civile	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La Protection Civile fait partie des dispositifs prescrits par le document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) afin de garantir la prévention des risques et une réponse efficace le cas échéant. Le Système de Protection Civile a déroulé sa politique dans un environnement marqué par La persistance des défis sécuritaires et humanitaires induits par l'afflux massif des réfugiés, environ 360 000, dans les Régions septentrionales et de l'Est, ainsi que des

personnes déplacées internes (PDI), environ 200 000, principalement dans la Région de l'Extrême-Nord , L'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de Football Féminin au Cameroun du 19 novembre au 03 décembre 2016, événement majeur ayant nécessité une préparation appropriée en vue d'optimiser les capacités de réponse du dispositif de prévention et de gestion des crises , la recrudescence des situations d'urgence de grande ampleur à l'instar de l'accident ferroviaire survenu à Eséka le 21 octobre 2016, lequel a endeuillé plusieurs familles et causés d'importants dégâts.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

L'objectif poursuivi par ce programme est d'améliorer la protection des populations, des biens et l'environnement face aux risques de catastrophes et leurs effets. L'atteinte de cet objectif devait être appréciée à travers l'indicateur suivant : nombre de Départements disposant d'un Plan d'Organisation des Secours (ORSEC) opérationnel. La mise en œuvre du programme au cours de l'année 2016 devait permettre de faire passer la valeur de cet indicateur de 12 à 14. Ainsi, à la fin de l'exercice budgétaire 2016, 01 Département a été doté de ce précieux outil de planification de la réponse aux situations d'urgence. Ce qui porte à 13 le nombre de plans ORSEC disponibles.

L'action 1 « Prévention des risques de catastrophes » avait pour objectif « Développer les mécanismes de prévision, de sensibilisation et d'information sur les risques de catastrophes » et pour indicateur de résultat, « Nombre de départements ayant organisé au moins une campagne de sensibilisation des populations sur les risques de catastrophes ». La performance planifiée en 2016 était de porter la valeur de l'indicateur à 58. En raison des contraintes budgétaires, cette action a connu une contre-performance, la valeur de l'indicateur étant tombée à 10.

L'action 2 intitulée « préparation de la réponse aux situations d'urgence » avait pour objectif de « Renforcer les capacités de réponses aux situations d'urgences » et indicateur le « Nombre d'entrepôts de protection civile construits et/ou équipés ». Bien que la cible projetée fût de 04 en 2016, La valeur de l'indicateur n'a pas évoluée, car la dotation de cinquante millions (50 000 000) allouée aux études géotechniques en vue de la construction d'un entrepôt de protection civile, a fait l'objet d'un virement de crédit au profit de l'élaboration de deux plans ORSEC (NOUN et MEFOU-AFAMBA), pour cause d'inachèvement de la procédure d'acquisition du site. En dépit de cette situation, la réalisation de certaines activités a contribué à l'évolution vers l'atteinte de l'objectif fixé. Dans ce sillage, on peut citer l'élaboration du Plan d'Urgence de la Ville de Limbé, en vue d'optimiser les capacités de réponse du dispositif de prévention et de gestion des crises mis en place à la faveur de l'organisation de la Coupe d'Afrique de Football Féminin, la réalisation de la cartographie des zones à risques de la Région de l'Extrême-Nord et l'élaboration du plan ORSEC du Département du Diamaré dans le cadre de l'exécution du Programme REPECC.

L'action 3 dénommée « organisation des interventions » avait pour objectif d'améliorer l'opérationnalité du Fonds de Soutien aux Victimes des Catastrophes et Calamités Naturelles.

Son indicateur qui est « Nombre et volume des aides issues du Fonds accordés annuellement aux victimes de catastrophes. » prend désormais en compte le Fonds de Soutien aux Victimes de Catastrophes et de Calamités Naturelles (FSVCN) dont la mobilisation demeure encore un challenge. A ce titre, près de FCFA 736 371 000 soit 44% de ce fonds a été mobilisé en 2016, contribuant ainsi, d'une part, à la gestion dans l'urgence de la catastrophe d'Eséka, et, d'autre part à la prise en charge des victimes d'autres catastrophes dont les besoins ont été exprimés par les autorités administratives. Cette performance réjouissante contrairement à celle de l'année 2015 (1%) soit FCFA 134 680 480, traduit la volonté du Gouvernement de prendre en charge les victimes de catastrophes. D'où la nécessité de trouver les voies et moyens de pérenniser son approvisionnement.

L'action 4 consacrée à la « gestion des réfugiés et des déplacés internes », subséquente à l'application du Décret Présidentiel portant création d'un Comité Interministériel Ad-hoc chargé de la gestion de cette urgence plurielle, avait comme objectif « améliorer la gestion des réfugiés au Cameroun ». Son indicateur était axé sur le « Nombre de réfugiés et de déplacés internes enregistrés et pris en charge de manière adéquate ». La valeur cible estimée à 50 000 en raison de l'espérance à une diminution du nombre des réfugiés sur le territoire camerounais, a plutôt été revue à la hausse soit 560 000 réparti comme suit : 360 000 réfugiés et 200 000 déplacés internes. En effet, cet indicateur est limité par le caractère essentiellement dynamique et aléatoire des données sur les déplacements forcés de populations.

En dépit des écarts observés entre les valeurs réalisées et les valeurs cibles des indicateurs du programme et des actions, lesquels se justifient pour la plupart par le non-décaissement des fonds inscrits au Budget d'Investissement Public, les autres ressources budgétisées ont servi à la réalisation de certaines activités prévues.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	13 (1 plan ORSEC réalisé, celui du Département du DIAMARE)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	36,4%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 604 800 000	CP 604 800 000
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 2 359 900 000	Ecart CP 2 359 900 000
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 604 799 961	CP 604 799 961
TAUX DE CONSOMMATION	100 %	100 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>la faible variation de la valeur de l'indicateur est tributaire du décaissement tardif des fonds initialement alloués études géotechniques en vue de la construction d'un entrepôt de protection civile, lesquels ont fait l'objet d'un virement de crédit au profit de l'élaboration de deux plans ORSEC (NOUN et MEFOU-AFAMBA).</p> <p>En dépit de cela, les activités majeurs ont réalisées notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation du plan d'urgence de la ville de Limbé ; - l'élaboration du plan ORSEC du département du DIAMARE , et ; - la réalisation de la cartographie des zones à risque de la Région de l'Extrême-Nord dans le cadre du programme REPECC. 	

PERSPECTIVES 2017	<ul style="list-style-type: none">- la mise en place d'un système embryonnaire et pilote du réseau national des télécommunications d'urgence, à travers l'opérationnalisation des Centres des Opérations d'Urgence;- la poursuite avec le PNUD, de l'exécution du Programme REPECC;- l'opérationnalisation de la Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe ;- poursuite des activités de sécurisation et de réhabilitation autour de la zone du Lac Nyos ;- la poursuite du processus d'élaboration des plans ORSEC;- poursuite du plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers, en vue de la mobilisation des ressources additionnelles en faveur des réfugiés, déplacés internes et communautés locales d'accueil ;- renforcement de la coopération nationale et internationale en matière de protection civile.
----------------------	--

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 PRÉVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHES.									
OBJECTIF	Développer les mécanismes de prévision, de sensibilisation et d'information sur les risques de catastrophes.								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de départements ayant organisé au moins une campagne de sensibilisation des populations sur les risques de catastrophes					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 17,24%		
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	10.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	58.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	10							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 271 700 000	2 271 700 000	27 000 000	27 000 000	27 000 000	27 000 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre de la coopération avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) dont l'appui a permis l'organisation de deux ateliers à l'attention des populations vivant à Zhoa et Kouoptamo, à l'effet de renforcer leurs capacités en matière de prévention, de préparation et de réponse aux risques inhérents aux lacs Nyos et Monoun ; - la recrudescence des incendies des édifices publics, notamment des marchés ; - la montée de l'incivisme des populations quant au respect des règles élémentaires de sécurité ; - l'occupation anarchique des espaces et promiscuité. - les hécatombes routières ; - la tenue du Sommet Humanitaire Mondiale 								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>L'organisation des manifestations des journées dédiées à la protection civile dans dix (10) chefs-lieux de Régions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Journée Internationale de Prévention des Catastrophes a été célébrée le 13 octobre 2016 sous le thème : « La réduction de la mortalité due aux catastrophes », par l'entremise des campagnes pilotées par les points focaux régionaux de l'Observatoire National des Risques, afin de partager et de vulgariser les informations sur les méthodes et moyens à mettre en œuvre au niveau national, en vue de promouvoir la culture de la réduction des risques de catastrophes. - 02 sessions de l'Observatoire Nationale des Risques tenues (15 mars et 17 août 2016) ; - Formation des radios communautaires des Régions du Nord et de l'Extrême-Nord, à la production des émissions de sensibilisation des populations sur les risques d'inondation et ceux liés aux feux de brousse. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'objectif était d'organiser les campagnes de sensibilisation au cours des manifestations marquant les journées dédiées à la protection civile (JMPC & JIPC) dans vingt-six (26) chefs-lieux de départements. Cependant, ces campagnes n'ont été tenues que dans 10 (dix) chefs-lieux de Régions en raison de l'insuffisance de l'enveloppe budgétaire allouées à ces activités. Ce qui explique le faible taux de réalisation de l'indicateur sur la période 2015-2017 et une contre-performance du résultat technique.								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - production des programmes radiotélévisés sur la Protection Civile ; - organisation de la deuxième édition du Forum des Municipalités pour la Gestion des Catastrophes ; - mise aux normes des marchés en vue de la lutte contre les incendies ; - l'équipement des points focaux de l'Observatoire National des Risques (ONR) en matériel de collecte, de traitement et de diffusion des informations sur les risques de catastrophes . 								

Action 02 PREPARATION DE LA REPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

OBJECTIF	Renforcer les capacités de réponses aux situations d'urgences.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'entrepôts de protection civile construits et/ou équipés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 30%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	293 000 000	293 000 000	206 400 000	206 400 000	206 399 000	206 399 000	99,99 %	99,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - outils de réponse aux crises encore embryonnaires ; - faible couverture territoriale en services d'urgence et de secours. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du plan d'urgence de la ville de Limbé ; - Dans le cadre de la mise en œuvre du programme REPECC : <ul style="list-style-type: none"> · L'élaboration de la cartographie des zones à risque de la Région de l'Extrême-Nord ; - L'élaboration du plan ORSEC du département du Diamaré. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>La dotation de cinquante millions (50 000 000) allouée aux études géotechniques en vue de la construction d'un entrepôt de protection civile, a fait l'objet d'un virement de crédit au profit de l'élaboration de deux plans ORSEC (NOUN et MEFOU-AFAMBA) pour cause d'inachèvement de la procédure d'acquisition du site. En dehors de ces fonds en attente de décaissement, les autres ressources consacrées à cette action ont contribué à l'obtention des extraits suscités.</p>							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - poursuite de l'élaboration des plans ORSEC ; - élaboration de la cartographie des zones à risque à l'échelle régionale ; - Intensification des sessions de formation à l'intention des acteurs de la protection civile ; - Opérationnalisation de la Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes ; - Révision des textes législatifs et réglementaires du secteur de la Protection Civile. 							

Action 03 ORGANISATION DES INTERVENTIONS

OBJECTIF	Améliorer l'opérationnalité du Fonds de Soutien aux Victimes des Catastrophes et Calamités Naturelles.							
Indicateur	Intitulé:		nombre et volume des aides issues du Fonds accordés annuellement aux victimes de catastrophes				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 36,81%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		50.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		Cinquante (50) dossiers à satisfaire pour un montant d'environ 1 milliard FCFA, soit un taux de décaissement de 50%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	220 000 000	220 000 000	217 400 000	217 400 000	217 400 000	217 400 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - recrudescence des incendies des marchés et des ménages ; - déplacement des populations du septentrion, du fait des exactions de la secte terroriste Boko Haram ; - la rupture de la route Yaoundé – Douala et l'accident ferroviaire survenus le 21 octobre 2016, respectivement à MANYAÏ et à ESEKA dans le Département du Nyong-et-Kellé. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Interventions d'urgence à Manayï suite à la rupture de la route Yaoundé – Douala. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2017	Mobiliser davantage des ressources pour une intervention plus accrue et de qualité ;							

Action 04 GESTION DES REFUGIES ET DES DEPLACES INTERNES

OBJECTIF	Améliorer la gestion des réfugiés et des déplacés internes au Cameroun							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de réfugiés et de déplacés internes enregistrés et pris en charge de manière adéquate				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 46% (cette performance se justifie par la persistance de l'afflux des réfugiés et des déplacés internes)	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		400000.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		50.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		560 000					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	180 000 000	180 000 000	154 000 000	154 000 000	153 999 000	153 999 000	99,99 %	99,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - accroissement exponentielle du nombre des réfugiés et des déplacés internes ; - le lancement le 25 Janvier 2016 plan de réponse humanitaire ; - négociation de processus de l'accord tripartite Cameroun-Nigéria-HCR en vue du retour volontaire des réfugiés. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - acheminement de l'assistance humanitaire destinée aux réfugiés et aux communautés hôtes dans les Régions de l'Adamaoua et de l'Est; - 01 session du comité ad-hoc tenue (04 Août 2016). 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités menées conjointement par le Gouvernement et les partenaires ont permis d'atteindre le taux de réalisation technique de 140%.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - la mise en œuvre du processus de rapatriement volontaire des réfugiés centrafricains et nigériens ; - poursuite de la réinsertion socioéconomique des déplacés internes. 							

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 095

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Responsable du programme

ESSOMBA PIERRE

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINATD.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINATD.
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	65.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	<p>Action 01: SUPERVISION, COORDINATION ET SUIVI DE L'ACTIVITE DES STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINATD</p> <p>Action 02: CONTROLE, AUDIT INTERNE ET PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE AU MINATD</p> <p>Action 03: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU MINATD</p> <p>Action 04: AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINATD</p> <p>Action 05: ÉTUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION, BUDGETISATION ET SUIVI-EVALUATION</p> <p>Action 06: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINATD</p> <p>Action 07: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME INFORMATIQUE ET DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE</p> <p>Action 08: CONSEIL JURIDIQUE AU MINATD</p> <p>Action 09: RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET PROMOTION DE LA PRATIQUE DU BILINGUISME AU MINATD</p> <p>Action 10: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES</p>	
DOTATIONS INITIALES	AE 9 874 735 000	CP 9 874 735 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ESSOMBA PIERRE,	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

L'exécution du programme Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Administration du Territoire a été influencée par certains faits notables qui ont affecté sa mise en œuvre avec une incidence sur la réalisation des performances projetées. On pourrait, ainsi évoquer, entre autres :

- la situation sécuritaire du pays, marquée par la lutte contre la secte terroriste Boko-Haram et les incursions des bandes armées aux niveaux des frontières des Régions de l'Adamaoua et de l'Est du Cameroun ;
- la baisse des cours du pétrole qui a influencé les recettes de l'Etat ;
- les Très Hautes Directives du Président de la République relatives à la réduction du train de vie de l'Etat (avec une incidence sur les ressources allouées au programme) ;
- la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance (avec une incidence sur les ressources allouées au département ministériel).

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Le programme gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur administration du territoire, programme support, visait l'amélioration de la coordination des services et la bonne mise en œuvre des programmes au MINATD. L'atteinte de cet objectif devait se mesurer par le taux de réalisation des activités budgétisées au MINATD qui devait passer de 85% à 100%, entre 2015 et 2016. Au terme de l'exercice sous revue, ce programme enregistre un résultat de 96,84%, soit une amélioration de 11,84 points par rapport à la valeur de référence.

En ce qui concerne l'action 1, intitulée « supervision, coordination et suivi des activités des services », dont le but était d'assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du ministère, avec pour critère d'appréciation le « Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route ministérielle ». A la fin de l'année 2016, la valeur atteinte a été de 72%.

Pour ce qui est de l'action 2, « Contrôle, audit interne et promotion de la bonne gouvernance au MINATD », dont l'objectif spécifique était d'assurer le bon fonctionnement et la performance des services, son indicateur « Nombre de rapports de missions de contrôles et d'audits produits » n'est pas déterminé en 2016.

S'agissant de l'action 3, dédiée à la « Gestion des ressources humaines au MINATD » et visant à « Améliorer la Gestion des carrières et de la solde, et renforcer les capacités des Personnels », son évaluation fait ressortir une nette amélioration de l'indicateur y relatif à savoir : « Nombre de personnels des services centraux et locaux formés par an » ; la cible de cet indicateur étant de 898 en début d'année 2016, et 597 personnels du MINATD ont été effectivement formés.

En ce qui concerne l'action 4, « Amélioration du cadre de travail au MINATD », dont le but était : « Doter les services de ressources matérielles nécessaires à l'exécution de leurs missions », son indicateur "Nombre de postes de travail équipés". Rendu à la fin de l'année 2016, l'on dénombre 274 postes de travail équipés sur 300 prévus.

L'action 5: « Etudes stratégiques, planification, budgétisation et suivi-évaluation » avait, quant à elle, pour ambition de « Promouvoir la planification et une meilleure mise en œuvre de la stratégie ministérielle ». Son indicateur, intitulé "Nombre de documents de planification et de programmation élaborés annuellement", a permis l'élaboration de cinq (05) documents en 2016.

-
Concernant l'action 6: « Gestion financière et budgétaire au MINATD » dont l'objectif visait à « Assurer une bonne exécution financière et budgétaire des programmes du MINATD », son évaluation a fait ressortir une nette amélioration de l'indicateur y relatif à savoir : « Taux d'exécution financière du budget du MINATD ». Cet indicateur est passé de 75% à 90% en un an, traduisant la réalisation de l'objectif fixé.

Pour ce qui est de l'action 7: «Développement du système informatique et du système d'information statistique» dont le but était de « Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion de l'information au MINATD», son indicateur décliné en "Nombre d'exemplaires de l'Annuaire Statistique en version bilingue produits et diffusés annuellement au MINATD" dont les prévisions et les réalisations étaient de 300 exemplaires.

L'action 8 intitulée « Conseil juridique au MINATD» avait quant à elle pour ambition d' « Accompagner les programmes opérationnels dans l'élaboration des actes juridiques et d'assurer une meilleure défense de l'État en justice». L'indicateur y relatif "Nombre de textes de mémoires en défense produits" a permis de montrer que l'objectif initialement fixé a été atteint en 2016 (50 textes mémoires en défense).

S'agissant de l'action 9: « Renforcement de la communication institutionnelle et promotion de la pratique du bilinguisme au MINATD.» et visant à «Permettre au grand public l'accès à une information bilingue de qualité», son évaluation fait ressortir une nette amélioration de l'indicateur y relatif à savoir : «Nombre d'activités du MINATD couvertes par les médias en français et en anglais» ; cet indicateur est passé de 200 en 2015 à 300 en 2016.

Quant à la dernière action dédiée à la Gestion des ressources documentaires, dont l'objectif était d'améliorer la gestion des ressources documentaires au MINATD, s'est traduit par le nombre de documents traités et archivés par an, soit 3333 en 2016. Le nombre élevé de cet indicateur traduit un succès dans le traitement et archivage des documents.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	96,84%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	96,8%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 21 618 584 573	CP 21 618 584 573
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -11 743 849 573	Ecart CP -11 743 849 573
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 21 606 110 020	CP 21 606 110 020
TAUX DE CONSOMMATION	99,94 %	99,94 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Avec un niveau de consommation des crédits estimé à 98,53% , la valeur de l'indicateur du programme (taux de réalisation des activités budgétisées au MINATD) s'élève à 96,84% au terme de l'exercice 2016. Cette situation suppose un taux de réalisation technique de 78,93% car la cible au courant de la période sous rubrique était de 100% , partant d'une Baseline de 85% en 2015. Cette performance qui reste perfectible est imputable à l'inadéquation entre les ressources sollicitées et les ressources allouées.	

PERSPECTIVES 2017	<ul style="list-style-type: none">- poursuite de la mise en œuvre du plan de formation triennal ;- mise en œuvre des schémas directeurs statistiques;- signature d'une convention MINATD-LABOGENIE en vue de la réalisation des études géotechniques et environnementales relatives à la Construction du bâtiment central du MINATD.- procéder aux différentes phases de la dépense publique dans les délais requis;- mettre l'accent sur la priorisation des activités et tâches ;- éviter le saupoudrage dans la budgétisation ;- s'assurer de la maturité des projets inscrits ;- être diligent dans la passation des marchés ;- être diligent dans le déblocage des ressources pour la réalisation des projets en régie.
----------------------	--

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 SUPERVISION, COORDINATION ET SUIVI DE L'ACTIVITE DES STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINATD									
OBJECTIF	Assurer la mise en œuvre effective des activités de toutes les structures du MINATD								
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route ministérielle						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 98,90 %	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	70.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	90%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 681 600 000	1 681 600 000	440 260 000	440 260 000	439 744 173	439 744 165	99,88 %	99,88 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Aucune difficulté particulière.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Supervision générale du fonctionnement des services; - Coordination et suivi de l'activité des services au MINATD; - Tenue des conférences semestrielles des Gouverneurs de Régions; - Prise en charge des consommations de masse et rémunération de certains services extérieurs. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutes les actions prévues dans la feuille de route ont été réalisées. Le rapport sur l'état de mise œuvre de ladite feuille de route a été transmis au Premier Ministre, Chef du Gouvernement.								
Perspectives 2017	En guise de perspective, le MINATD s'attèlera à remplir les missions édictées dans sa feuille de route ministérielle.								

Action 02									
CONTROLE, AUDIT INTERNE ET PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE AU MINATD									
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement et la performance des services								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de missions de contrôles et d'audits produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66,67%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		30.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		20.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		26						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	73 950 000	73 950 000	64 920 000	64 920 000	63 034 985	63 034 985	97,1 %	97,1 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Modicité des ressources budgétaires								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Contrôle des services centraux et locaux du MINATD ainsi que des Collectivités territoriales décentralisées.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	les ressources mises à disposition ont permis à l'Inspection générale de réaliser 26 missions.								
Perspectives 2017	Poursuite des missions de contrôles et d'audit en vue de l'amélioration du fonctionnement des services et de l'amélioration de la Gouvernance locale.								

Action 03 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU MINATD

OBJECTIF	Renforcer les capacités du personnel							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnels des services centraux et locaux formés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66,48%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		80.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		597					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	5 972 250 000	5 972 250 000	19 060 630 228	19 060 630 228	19 055 626 465	19 055 626 465	99,97 %	99,97 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les activités ont été réalisées dans un contexte marqué par une conjoncture difficile. Ce qui s'est traduit par un retard dans le déblocage de fonds et certaines activités sont encore en cours de réalisation.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Formation continue des personnels et gestion des ressources humaines; - Gestion des actes de carrière, de la solde et des pensions; - Elaboration des manuels de procédure et cadres organiques. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La performance recherchée dans cette action pour l'exercice budgétaire 2016 était de faire passer de 80 à 898, le nombre de personnel formé ou recyclé par an. Au terme de l'exercice 2016, 597 personnels du MINATD ont été formés/recyclés sur un effectif total de 3171, soit un pourcentage de 18,82%. Il est clair que cet indicateur qui ne prend en compte que l'aspect renforcement des capacités ne traduit pas l'ensemble des activités menées dans le cadre de cette action.							
Perspectives 2017	Engager la préparation des documents à temps pour éviter l'engagement tardif tant des marchés que des autres procédures.							

Action 04 AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINATD

OBJECTIF	Doter les services de ressources matérielles nécessaires à l'exécution de leurs missions							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de postes de travail équipés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 91,33%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		150.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		300.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		124						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	456 050 000	456 050 000	425 099 338	425 099 338	425 058 403	425 058 403	99,99 %	99,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Modicité de l'enveloppe par rapport aux besoins.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement des services en matériels divers; - Entretien et maintenance des infrastructures. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Cette action visait à faire passer entre 2014 et 2018 le nombre de postes de travail des services centraux disposant de ressources matérielles et infrastructurelles de 150 à 300. Au terme de l'année 2016 on dénombre 274 postes de travail dûment équipés. On observe cependant que les Ressources mises à disposition dans cette action ont contribué à améliorer le cadre de Travail des personnels du MINATD.							
Perspectives 2017	Des acquisitions en matériels et équipements divers continueront d'être faites en vue de doter les services du MINATD d'infrastructures et équipements adéquats.							

Action 05 ÉTUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION, BUDGETISATION ET SUIVI-EVALUATION								
OBJECTIF	Promouvoir la planification et une meilleure mise en œuvre de la stratégie ministérielle							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de planification et de programmation élaborés annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		5.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	160 000 000	160 000 000	122 000 000	122 000 000	121 999 990	121 999 990	99,99 %	99,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Réduction du train de vie de l'Etat.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - implémentation des activités du Comité PPBS au MINATD. (Revue 2015 et actualisation des programmes, actualisation du CDMT MINATD (CDMT 2017-2019), - élaboration du PPA MINATD (PPA 2015), participation au CIEP, élaboration du RAP 2015). 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Tous les documents de planification, de programmation et de budgétisation requis ont été produits au cours de l'exercice budgétaire 2016, d'où la valeur de l'indicateur qui est de 100%.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - actualisation de la décision constatant la composition du Comité PPBS; - renforcement des capacités des acteurs de la Chaîne PPBS. 							

Action 06 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINATD

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière et budgétaire des programmes du MINATD							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'exécution financière du budget du MINATD				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 74,85%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		75.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 284 785 000	1 284 785 000	1 187 671 977	1 187 671 977	1 185 800 871	901 446 872	99,84 %	75,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - tensions de trésorerie dues à l'effort de guerre ; - réduction du train de vie de l'Etat. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - gestion des ressources financières et matérielles; - Prise en charge des mutations des personnels, des missions à l'étranger et des indemnités diverses; - traitement de la dépense et suivi budgétaire au MINATD; - organisation des manifestations officielles et action sociale au MINATD; - action sociale (aides et secours) ; - fonctionnement de la commission ministérielle de passation des marchés; - appui à la bonne exécution financière des programmes opérationnels. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux d'exécution financière du budget a été de 90 % au titre de l'exercice 2017. Les contraintes liées à l'exécution du BIP justifient le fait que la cible des 100% ne soit pas atteinte							
Perspectives 2017	Dans le cadre de cette action, des dispositions seront prises pour le renforcement de l'accompagnement des programmes opérationnels.							

Action 07 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME INFORMATIQUE ET DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE									
OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion de l'information au MINATD								
Indicateur	Intitulé:	Annuaire statistique produit annuellement au MINATD						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60%	
	Unité de mesure	doc							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:								
	Année cible:	2015							
	Valeur Cible								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	300							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	45 500 000	45 500 000	123 302 140	123 302 140	123 286 781	123 286 781	99,99 %	99,99 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - difficultés de déblocage des ressources financières au MINFI pour les projets exécutés en régies. - passation des marchés tardifs. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - logiciels propriétaires et Solutions antivirales acquis ; - 300 exemplaires de l'Annuaire Statistique bilingue du MINATD élaborés et produit; - 100 kits d'ordinateurs acquis ; - données statistiques des services centraux traités. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les valeurs de références et cible de l'indicateur de cette action à savoir « Annuaire statistique produit annuellement au MINATD », ne figurent pas dans le PPA 2016 du MINATD. Toutefois, la performance de cette action a été appréciée par le nombre d'exemplaires de l'annuaire statistique produit au MINATD. En 2016, trois cent (300) exemplaires de l'annuaire statistique ont été produits, soit un taux de réalisation de l'indicateur de 60% car la cible en 2018 est de cinq cent exemplaires (500).</p> <p>La cible annuelle n'a pas été atteinte car les activités relatives à la formation des points focaux, à l'outil de collecte d'analyse des données, au schéma Directeur Informatique bilingue, à la base de donnée du personnel de commandement, à l'acquisition et configuration de 15 M0 de bande passante, ainsi qu'aux six (06) kits d'ordinateurs n'ont pas reçu de dotation budgétaire pour leur exécution en 2016.</p>								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - élaboration du Schéma Directeur informatique et de la politique de sécurité du Système d'information du MINATD; - élaboration et production de 400 exemplaires de l'annuaire statistique bilingue du MINATD; - continuer à moderniser et à sécuriser le Système d'information du MINATD; - continuer à maintenir les équipements et le réseau informatique ; - continuer à développer les applications métiers. 								

Action 08 CONSEIL JURIDIQUE AU MINATD

OBJECTIF	Accompagner les programmes opérationnels dans l'élaboration des actes juridiques et assurer une meilleure défense de l'État en justice							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de textes de mémoires en défense produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible							
Réalisation exercice (Résultat technique):		50						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	78 500 000	78 500 000	76 000 000	76 000 000	72 994 857	72 994 857	96,04 %	96,04 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Augmentation du Contentieux du fait de l'implémentation des tribunaux Administratifs dans les Régions et délocalisation de la représentation de l'Etat en justice.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Elaboration et production d'un guide pratique du représentant de l'Etat en justice.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Elaboration en cours du fait du décaissement tardif des fonds.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Ledit Guide, une fois produit, appelle nécessairement des séminaires de vulgarisation pour sa bonne appropriation par les représentants des services locaux; - augmentation du Contentieux dans la perspective des élections de 2018 qui vont probablement générer un contentieux abondant ; - nécessité de former les représentants de l'Etat dans les services locaux au contentieux électoral. 							

Action 09 RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET PROMOTION DE LA PRATIQUE DU BILINGUISME AU MINATD										
OBJECTIF	Permettre au grand public l'accès à une information bilingue de qualité									
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités du MINATD couvertes par les médias en français et en anglais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60 %			
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2014							
	Valeur de référence:		200.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		500.0							
CRÉDITS	Réalisation exercice (Résultat technique):		300							
	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	74 200 000	74 200 000	62 200 000	62 200 000	59 847 127	59 847 127	96,22 %	96,22 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Insuffisance des moyens mis à disposition.									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - gestion de la communication officielle et relations publiques au MINATD; - production des supports de communication au MINATD. 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les moyens mis à disposition ont permis la traduction courante des documents ainsi que la gestion de la communication au sein du département ministériel.									
Perspectives 2017	Tenir compte des sollicitations des différents responsables pour un rendement efficace.									

Action 10 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires au MINATD							
Indicateur	Intitulé:		nombre de documents traités et archivés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:							
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible							
Réalisation exercice (Résultat technique):		3333				95,22%		
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	47 900 000	47 900 000	56 500 890	56 500 890	37 614 991	37 614 991	66,57 %	66,57 %

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

En droite ligne des orientations du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation s'est fixé pour objectif de « mettre en place une administration territoriale moderne, à même de faciliter la participation des citoyens et de la société civile à la gestion des affaires publiques » à l'horizon 2019.

L'ensemble des programmes mis en œuvre en 2016 a permis d'aboutir aux résultats ci-après :

En matière d'administration du territoire, les activités réalisées rentrent dans le cadre du renforcement de l'Etat de droit et de la sécurité des personnes et des biens :

Sur l'axe de l'amélioration de la gestion du territoire et la consolidation de l'ordre public on peut évoquer :

- la mise en œuvre des activités de maintien de l'ordre en liaison avec les forces de maintien de l'ordre visant la préservation de l'ordre public et la sécurité des personnes et de leurs biens;
- le règlement des litiges liés aux limites des circonscriptions administratives.

S'agissant de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle des autorités administratives dépositaires de l'autorité de l'État et responsables du maintien de l'ordre public, elle s'est traduite par la poursuite de l'optimisation des capacités opérationnelles desdites Autorités à travers notamment l'acquisition des véhicules de fonctions, les constructions, les réhabilitations et l'équipement des infrastructures de l'administration préfectorale. Ainsi, au terme de l'exercice 2016, les principaux résultats suivant sont affichés :

- 100 % des chefs de circonscription administrative sont dotés de véhicules de fonction;
- 65,8% d'unités administratives disposant d'infrastructures à usage de bureaux et de résidences équipées.

Au plan humain, la présence de l'État a été renforcée dans certaines localités stratégiques à la faveur de la nomination aux postes de la fonction préfectorale.

En rapport avec la modernisation du système national de l'état civil, l'importante réforme amorcée en cette matière vise, à terme, la sécurisation des actes d'état civil et, partant, celle de la nationalité camerounaise. Dans ce sillage, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation s'est attelé à effectuer :

- le règlement des prestations d'assistance technique au Programme de Réhabilitation de l'État Civil du Cameroun (PRE2C) (avenant n°3) ;
- l'acquisition et la distribution de 684 registres d'état civil (162 de Naissance +222 de Mariage +300 de Décès) ;

L'objectif stratégique du MINATD en matière de décentralisation, tel que formulé par le DSCE, repose sur « l'approfondissement de son processus par la mise en place effectives des régions, la conduite à terme du processus de transfert des compétences et des ressources aux CTD, le renforcement des capacités des élus et techniciens locaux pour l'émergence de la fonction publique locale et le renforcement du rôle économique des CTD ».

Au titre des résultats, l'année 2016 a enregistré un score satisfaisant.

S'agissant du transfert des ressources, près de 45 milliards de francs CFA ont été alloués aux CTD pour l'exercice des compétences transférées. En outre, une enveloppe de 5 milliards de FCFA au titre de la DGI, a été débloquée au profit des communes, pour le financement de projets communaux.

Par ailleurs, la formation des acteurs de la décentralisation s'est poursuivie et aura permis de renforcer les capacités de 630 maires et techniciens locaux dans le cadre d'une formation de courte durée, 145 agents communaux au titre de la formation initiale de longue durée, 663 autres acteurs aux métiers de la ville.

En matière de protection civile, les enjeux sont en rapport avec la protection des populations, des biens et l'environnement face aux risques des catastrophes et leurs effets. Dans l'optique d'améliorer la prévention et la mitigation des effets induits par les urgences plurielles auxquelles font face notre pays, plusieurs actions ont été réalisées en 2016 dans ce domaine. Elles se présentent comme suit :

La première action, menée dans ce registre, a consisté à l'intensification des campagnes de sensibilisation des populations et des acteurs de la protection civile à travers notamment : la célébration de la journée Internationale de Prévention des Catastrophes (JIPC), du 13 au 15 octobre 2016 dans la Commune d'Arrondissement de Douala Vème sous le thème « la réduction de la mortalité due aux catastrophes » ; l'organisation de deux ateliers à l'attention des populations vivant à Zhoa et Kouoptamo, à l'effet de renforcer leurs capacités en matière de prévention, de préparation et de réponse aux risques inhérents aux Lacs Monoun et Nyos. Ces rencontres ont constitué des moments de partage et de vulgarisations d'informations sur les méthodes et moyens à mettre en œuvre au niveau national, en vue de promouvoir la culture et la réduction des risques de catastrophes.

La deuxième action a porté sur l'élaboration du plan d'urgence de la ville de Limbé, destiné à optimiser les capacités de réponse du dispositif de prévention et gestion des crises mis en place, à l'occasion de l'organisation de la coupe d'Afrique de Football Féminin. Par ailleurs, le plan ORSEC du Département du Diamaré, ainsi que, la cartographie des zones à risques de la Région de l'Extrême-Nord ont été élaborés dans le cadre de la mise en œuvre du Programme « Amélioration de la Résilience des Populations aux Effets du Changement Climatique » (REPECC) conjointement mené par le MINATD et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

La troisième action s'est articulée autour du déploiement des missions interministérielles respectivement, d'exploration des lacs de cratère volcaniques de la Région de l'Adamaoua, d'identification des causes des naufrages récurrents sur les cours d'eau du Département du Mayo-Danay. Celle-ci s'est poursuivie par la gestion de l'accident ferroviaire d'Eséka survenu le 21 octobre 2016, lequel a endeuillé plusieurs familles et causé des dégâts matériels importants, remettant ainsi, sur la table, la problématique du renforcement du dispositif national de protection civile dans notre pays.

La quatrième action a consisté à la gestion de l'afflux des réfugiés et des déplacés internes, à travers le lancement par le Ministre de l'ATD, du Plan de Réponse Humanitaire 2016 pour le

Cameroun, la tenue d'une session du Comité Interministériel Ad-hoc chargé de la gestion des situations d'urgence concernant les réfugiés, l'acheminement d'une multitude de dons octroyée de la part de certains pays et ONGs.

3.2. LEÇONS APPRISES

L'exécution du budget et des programmes pendant l'exercice 2016 a mis en lumière certaines difficultés dont les plus importantes sont :

Au plan structurel, suite à la création d'Elections Cameroon et du Bureau National de l'Etat Civil d'une part, et à la réforme du régime financier de l'Etat d'autre part, l'actualisation du décret n°2005/104 du 13 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation apparaît comme une priorité.

Au plan managérial :

- l'efficacité dans la mise en œuvre des programmes est fortement tributaire de la capacité du département ministériel à améliorer la visibilité dans l'identification des problèmes à résoudre et la formulation des programmes ;
- les indicateurs à sélectionner dans le cadre du suivi et de l'évaluation des programmes devraient nécessiter l'assistance permanente de l'Institut National de la Statistique ;
- l'implémentation réussie de la réforme des finances publiques au sein du département ministériel nécessite l'informatisation et la formalisation des processus inhérents au dialogue de gestion;
- les processus de maturation des projets méritent d'être renforcés, surtout en l'absence d'une structure en charge de la planification ;
- les fonctions d'audit et de contrôle des Inspections Générales méritent d'être davantage renforcées, tant en interne qu'au niveau des services locaux et des collectivités territoriales décentralisées.

3.3. PERSPECTIVES 2017

Au regard des projections initiales et des résultats obtenus dans la mise en œuvre des programmes, les perspectives générales se présentent comme suit :

- la reformulation, l'affinage et l'opérationnalisation des objectifs des programmes et des actions, ainsi que de leurs indicateurs afin d'optimiser les processus de suivi-évaluation.

De manière spécifique, les perspectives envisagées par programme peuvent se résumer de la manière suivante :

En ce qui concerne le **Programme 092, « Modernisation de l'Administration du Territoire »**, la priorité sera accordée aux aspects ci-après :

- le renforcement des ressources des Autorités Administratives pour la collecte du renseignement prévisionnel;
- le plaidoyer de financement pour l'organisation des réunions de coordination administrative (RCA) et des comités de coordination de maintien de l'ordre (CCO) ;

- l'accompagnement de la mise en place du BUNEC à travers la construction de son immeuble siège et de l'Agence Régionale du Centre, ainsi que l'acquisition de ses équipements ;
- la mise en place du Programme d'Interventions Prioritaires pour la poursuite de la Réhabilitation de l'Etat-Civil du Cameroun ;
- la poursuite de l'amélioration du cadre de travail et de vie des Autorités Administratives, à travers notamment la poursuite de la construction, la réhabilitation et l'équipement des bureaux et des résidences d'astreinte ;
- le renforcement des capacités des Chefs traditionnels ;
- la révision de la loi n°90/053 du 19 décembre 1990, relative à la liberté d'association ;
- l'élaboration d'un fichier numérique des armureries et des détenteurs d'armes.

S'agissant du **Programme 093, « Approfondissement du Processus de Décentralisation »**, une attention particulière sera portée sur :

- l'accélération des mécanismes permettant le déblocage à temps de la Dotation Générale de la Décentralisation ;
- l'optimisation de l'accompagnement et de l'assistance aux communes par des formations de masse et le transfert des ressources humaines techniques ;
- le renforcement du plaidoyer et de la mobilisation autour de la décentralisation ;
- le renforcement des capacités des cadres et des acteurs locaux de la décentralisation ;
- l'accroissement de l'information des populations et des autorités locales sur leurs droits et prérogatives ;
- l'augmentation des contrôles sur place et sur pièces par la brigade du MINATD ;
- la poursuite du développement des outils de suivi de la performance des CTD.

En rapport avec le **Programme 094, « Développement du Dispositif National de Protection Civile »**, les principales orientations stratégiques vont dans le sens suivant :

- le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de prévention et de gestion des risques de catastrophes ;
- la poursuite de l'élaboration des plans d'organisation des secours (ORSEC);
- la réforme profonde du cadre juridique et institutionnel de la Protection Civile ;
- la mise sur pied des Centres d'Opérations d'Urgences (COU) ;
- la réalisation de la cartographie des zones à risque à l'échelle régionale ;
- l'élaboration de la stratégie nationale pour la Réduction des Risques de Catastrophes ;
- l'opérationnalisation de la Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes (PN2RC).

Enfin, dans la mise en œuvre du **Programme 095, Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur administration du Territoire »**, il sera essentiellement question :

- de la poursuite de la mise en œuvre du plan de formation;
- du renforcement des capacités des collaborateurs des Gouverneurs et des Préfets en vue d'une bonne tenue du contentieux lors des élections locales;

- de la poursuite de la mise en place d'un système de collecte et de remontée de l'information statistique ;
- de la poursuite de la mise en œuvre des schémas directeurs statistiques (services locaux et centraux);
- de l'élaboration du Schéma Directeur Informatique et de la Politique de Sécurité du Système d'Information (SDI-PSSI) du MINATD ;
- de la signature d'une convention MINATD-LABOGENIE en vue de la réalisation des études géotechniques et environnementales relatives à la construction du bâtiment devant abriter les services centraux du MINATD ;
- de la mise en œuvre de la charte ministérielle de gestion;
- de la maturation des projets inscrits ;
- du suivi du déblocage des ressources affectées à la réalisation des projets en régie.